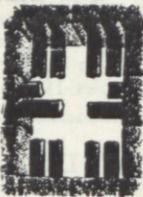




Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

ECHEC AU MENSONGE



Il n'appartient pas aux tribunaux de juger l'Histoire; mais, « si l'expression d'une opinion doit rester libre, l'historien ne saurait cependant échapper à la règle commune liant l'exercice légitime d'une liberté à l'acceptation éclairée d'une responsabilité ».

C'est en vertu de cette notion de responsabilité, ainsi définie dans un de ses attendus, que le Tribunal de Grande Instance de Paris a jugé, le 8 juillet 1981, que M. Robert Faurisson, universitaire français, en affirmant péremptoirement que le génocide des juifs et l'existence des chambres à gaz ne forment qu'un seul et même mensonge historique ayant permis une gigantesque escroquerie politico-financière, « avait manqué aux obligations de prudence, de circonspection objective et de neutralité intellectuelle qui s'imposent au chercheur qu'il veut être ».

Le Tribunal a estimé que ces manquements avaient causé un préjudice moral et il a condamné M. Faurisson à payer 1 franc de dommages-intérêts aux associations, jugées directement atteinte dans leurs objectifs, ainsi qu'aux dépens.

Le ministère public n'a pas estimé admissible que M. Robert Faurisson se soit livré à une manière de « jeu intellectuel » public sur une période d'Histoire aussi tragique, dont les témoins sont encore vivants et meurtris. Il a déclaré que nier l'assassinat de millions de personnes, c'était les tuer une seconde fois et faire souffrir les parents survivants. Il a rendu hommage aux victimes.

Associations plaignantes, avocats et magistrats ont su placer ce débat difficile au niveau élevé où il devait l'être. La vérité a été défendue dans la dignité.

L'A.D.I.R.

Recit d'un témoin

La chambre à gaz de Ravensbrück

Cela aurait pu être une journée concentrationnaire comme les autres, mais, de ce jour, combien de vies humaines allaient être méthodiquement sacrifiées !

La sirène de fin d'appel avait envoyé au travail les pauvres femmes qui, depuis plus d'une heure, posaient debout. Celles qui dans le camp étaient assignées à un travail fixe avaient retrouvé leurs kapos, leurs gardiennes S.S. et leurs chiens. D'autres avaient été prises pour exécuter des travaux de terrassement particulièrement pénibles. Enfin les disponibles à bout de forces avaient recherché la fuite qui les préservait un jour encore d'un travail qu'elles ne pouvaient plus supporter.

La colonne * de la peinture était partie rejoindre son Meister dans l'atelier depuis peu transféré en dehors de la première enceinte du camp. Ses femmes avaient, en rangs, au pas de marche, dépassé le mur aveugle du Bunker. Elles étaient passées silencieuses devant la petite bâtie avoisinante surmontée des deux cheminées des fours crématoires dans la cour de laquelle s'entassaient les cadavres à incinérer. Attenant à cette bâtie se trouvait la Werkstatt. C'est là qu'elles recevaient les ordres concernant le travail de la journée.

Ce matin-là, le Malermeister était en conversation avec trois hommes de forte voix et de corpulence imposante; ils portaient, avec l'uniforme des S.S., l'arrogance que leur toute-puissance dans le camp leur donnait. A n'en pas douter, ils devaient être des responsables de haut niveau. La conversation, inintelligible pour moi, concernait des constructions, et le Malermeister recevait les instructions de ses supérieurs humblement, servilement, mais avec appréhension semblait-il.

Les ordres furent rapidement transmis, et trois prisonnières furent désignées pour les exécuter. Le sort tomba sur deux Allemandes et moi-même.

* Pour les amis de l'A.D.I.R. qui ne sont pas forcément familiarisés avec la vie concentrationnaire, indiquons que les travaux fixes étaient effectués par des colonnes affectées à différentes corvées. Outre la colonne de la peinture (Malerkolonne), il y avait celle des bidons de soupe ou de café (Kesselkolonne), celle de la « merde » (traduction littérale : Scheisskolonne), celle des jardins (Gartenkolonne), etc.

A côté du local bâti en appentis sur le mur du bâtiment des fours crématoires, il y avait une baraque qui servait d'entrepôt aux outils et matériaux nécessaires à l'infrastructure du camp. Dans cette baraque, les outils étaient savamment rangés mais il y avait aussi de très lourdes barriques contenant les produits chimiques qui servaient de base à la confection de la peinture.

Un silence géné suivi le départ des S.S. Il fallait maintenant exécuter les ordres.

Nous devions vider complètement l'entrepôt de tous ces matériaux. Le bâtiment, construit en planches, pouvait avoir quatre mètres de large sur six de profondeur. Il était fermé par une large porte à doubles battants. Une fenêtre, sur le côté gauche, apportait la lumière du jour. A l'extérieur, cette fenêtre était équipée de deux volets en bois. S'il n'y avait eu deux marches pour accéder à l'intérieur, la baraque aurait pu aisément être utilisée comme garage pour un véhicule de moyenne importance.

Le lendemain, à la reprise du travail, il était évident que les menuisiers du camp n'étaient pas restés inactifs. Les travaux, en notre absence, avaient progressé. Les volets de la fenêtre avaient été barricadés à l'aide d'une planche. Sur le côté, une caisse carrée, mesurant environ trente ou quarante centimètres de côté, avait été fixée à la base du mur extérieur gauche, près de la porte d'entrée. Les S.S. aperçus la veille étaient en inspection, et l'un d'eux désignait aux deux autres l'agencement de la caisse. A l'intérieur de celle-là et sur le côté accolé à la baraque, deux trous ronds d'environ cinq centimètres de diamètre avaient été percés, correspondant à deux trous identiques percés dans le mur du bâtiment. Un couvercle hermétique assurait la fermeture de la caisse.

Notre travail, à nous peintres, consistait à obturer à l'aide de mastic toutes les fentes, facilement discernables dans l'obscurité totale dans laquelle nous étions obligés de travailler. Les rayons déjà puissants du soleil de printemps, tellement porteurs de vie, devaient disparaître.

Le soir, le travail était terminé, et la chambre à gaz de Ravensbrück était prête à fonctionner.

S. Hugounenq.

40P-4616

Yvonne Desvignes



Avec la même simplicité qu'elle prit alors sur elle la plus grande part des risques, elle disparaît dans la modestie et le silence. Quarante ans ont passé depuis que l'idée s'imposa à nous deux de ces publications sous le manteau, dont ni elle ni moi ne prévoyions alors le retentissement mais qui, pour elle comme pour moi, répondait à l'urgente nécessité de montrer que des Français en France, malgré l'occupation nazie et la honte de Vichy, refusaient de se taire ou de hurler avec les loups.

Cette urgence paraît bien lointaine aujourd'hui, peut-être même dérisoire ; c'est pourquoi Yvonne Desvignes a pu s'en aller sans provoquer d'émoi. Mais, à l'époque, la France humiliée, bâillonnée, ses amis étrangers surtout qui avaient un moment douté d'elle, surent bien mesurer la signification de ces publications nocturnes, le général de Gaulle en premier lieu. Or ces éditions-là, que seule des pays occupés, la France a su produire, qui témoignaient de sa constance et de sa volonté de penser juste, ces petits livres auxquels Jean Paulhan, comme saint Thomas, n'avait pas d'abord voulu croire, jugeant l'entreprise impossible, n'auraient sans doute jamais pu voir le jour sans le courage, l'activité, l'intelligence, le désintéressement, d'Yvonne Desvignes.

Si j'en fus l'initiateur avec Pierre de Lescure, si la cheville ouvrière en fut l'imprimeur Ernest Aulard, Yvonne Desvignes en fut, elle, l'animatrice irremplaçable, celle chez qui, autour de Paul Eluard et de moi-même, se rencontraient chaque semaine les membres du comité de lecture, chez qui les premiers ouvrages furent brochés par un petit groupe d'amies dévouées, chez qui les volumes étaient ensuite entreposés, chez qui venaient les prendre, pour les distribuer dangereusement, d'autres amies ou amis connus ou inconnus, et cela sans relâche pendant près de trois ans.

Il n'était pas possible qu'elle quittât ce monde sans que lui fût rendu au moins ce très modeste hommage. C'est grâce à son dévouement que purent être publiées les œuvres clandestines d'un François Mauriac, d'un Jean Cassou, d'un Aragon, d'un Guéhenno, d'un Gide ou d'un André Chamson, de dizaines de poètes parmi les plus grands — de Paul Eluard à Pierre Emmanuel, de Guillevic à Tardieu et à Robert Desnos — et d'autant de romanciers, d'essayistes, d'historiens, de philosophes... Nulle tâche ne convenait mieux à cette femme cultivée, élégante d'esprit comme de manières, qui parcourait Paris à vélo avec son périlleux char-
gement.

Je ne puis, en écrivant ces quelques lignes, empêcher ma main de trembler un peu car ma peine est profonde. Si je m'étais adressé et confié à elle, c'était que depuis vingt ans — et soixante aujourd'hui — nous liait une amitié sûre et indéfectible, pleine de riches échanges, de discussions, d'humour. Perdre une pareille amie, c'est perdre une part de

De nouvelles infirmités reconnues aux internées

Le projet du groupe de travail qui s'était réuni à la diligence de M. le Dr Plantier, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, les 11 décembre 1980, 22 janvier 1981, 12 février 1981 et 26 février 1981 avait pour but la possibilité de reconnaître une ou plusieurs infirmités imputables à l'internement, ceci afin que la majorité des internés puissent en bénéficier, quel que soit leur statut particulier.

Les deux décrets du 16 avril 1981 se complètent. Le second (page 968) s'applique plus particulièrement aux captivités « dans certains camps ou lieux de détention ». Il comprend en particulier les dernières modifications des décrets n° 53-438 du 16 mai 1953 par le décret n° 74-1198 du 31 décembre 1974 et par le décret n° 77-1088 du 20 septembre 1977, auxquels s'ajoute le décret n° 80-1007 du 11 décembre 1980.

Nos camarades internées qui ne sont pas pensionnées pour autre chose que l'asthénie et qui présentent des affections contenues dans le décret peuvent donc demander à être examinées. Ces affections sont :

- *les affections gastro-intestinales* : colite vraie présentant des signes bactériologiques, coprologiques, radiologiques ou endoscopiques (analyse de selles, radio par lavement baryté, rectoscopie, coloscopie, sont des preuves nécessaires et suffisantes) ; l'ulcère gastrique ou duodénal, y compris ses séquelles (cicatrices radiologiquement visibles, séquelles opératoires, récidives sur intervention, démontrée par radiologie ou fibroscopie).

- *les affections rhumatismales* : rhumatismes vertébraux (à l'exclusion de ceux qui

touchent les petites articulations), rhumatismes inflammatoires en rapport avec une infection retrouvée en captivité et constatée dans les quatre ans suivant le retour (documents radiologiques indispensables) ;

- *les affections gynécologiques* : néoformations (bénignes : utérus-ovaire, malignes : utérus-ovaire-sein). Compte-rendu opérateur ou traitement nécessaire ;

- *les affections gynécologiques* d'origine infectieuse chronique, endocrinienne ou traumatique, constatée dans les dix ans suivant la libération ou le rapatriement (analyse de laboratoire et ordonnance de traitement nécessaires).

Chacune de ces infirmités sera l'objet d'une demande d'infirmité nouvelle, donc demande d'examen par expert.

Dr Annette Chalut.

**

Un nouveau relèvement de la valeur du point d'indice de pension porte ce dernier à 39,55 francs à partir du 1^{er} juillet 1981.

Section Parisienne

Le déjeuner du 16 mai, qui avait dû être annulé par suite de la défaillance du restaurant prévu aura lieu le 21 novembre prochain au Sénat à 13 heures (il est recommandé d'arriver vers midi 15).

Le prix est de 135 francs. Toutes celles qui désirent y participer sont priées de s'inscrire aussitôt que possible et en tout cas avant le 15 novembre dernière limite en envoyant directement à Cécile Troller, 37 boulevard d'Auteuil, 92100 Boulogne, soit un chèque bancaire au nom de l'A.D.I.R.-Section parisienne, soit un chèque C.C.P. 7527-73 Paris au nom de Mme Troller.

Décorations

A été promue Commandeur de la Légion d'Honneur notre camarade Mme Denise Morin, née Bournet. C'est une des premières adhérentes de l'A.D.I.R. Toute sa famille a été déportée, et son mari est mort au camp d'Ellrich.

Ont été promues Officiers de la Légion d'Honneur nos camarades Mmes Suzanne Spiri di Gliozzi et Frédérique Van Campegnolle.

Ont été nommées Chevaliers de la Légion d'Honneur nos camarades Mmes Annie Curat, Madeleine Peter et Allardycé Barclay, baronne Hottinguer.

Ont été promues Grand-Croix du Mérite notre camarade Germaine Tillion et Grand officier du Mérite notre camarade Jacqueline Péry.

Rectificatif

Nous avons annoncé par erreur dans notre dernier bulletin que notre camarade Cécile Troller venait de recevoir la Médaille militaire. Or cette distinction lui a été accordée en 1959. Nous prions Cécile et nos camarades de nous excuser de cette méprise.

VERCORS

(Extrait de *Le Monde* du 5 juin 1981)

Robert d'Harcourt (1881-1965)

Quelques manifestations vont marquer, en cette fin d'année 1981, le centenaire de la naissance d'un des plus fidèles amis de l'A.D.I.R., Robert d'Harcourt. Homme de lettres ayant enseigné la littérature allemande à l'Institut Catholique de Paris, auteur de nombreux ouvrages littéraires et politiques, membre de l'Académie française, il fut aussi — et peut-être avant tout, car il y a risqué toute sa vie et toutes ses affections — un adversaire acharné et clairvoyant du national-socialisme.

Il s'était déjà magnifiquement battu pendant la guerre de 1914 où, réformé pour une très forte myopie, il réussit pourtant à entrer dans une unité combattante comme engagé volontaire. Gravement blessé à la mâchoire, il fut fait prisonnier, mourant, en février 1915. Il se remit toutefois et fit trois tentatives d'évasion, dont la dernière lui valut une nouvelle blessure. Il eut l'avant-bras déchiqueté par une balle. On évita l'amputation, mais la main, repliée sur elle-même, inerte, resta à jamais inutilisable. Ecrire de la main gauche (et Dieu sait si Robert d'Harcourt écrivit ! Il écrivit jusque sur son lit de mort) resta une épreuve permanente.

Robert d'Harcourt avait déjà fait paraître plusieurs ouvrages littéraires, notamment sur Conrad Ferdinand Meyer, Goethe et Schiller, lorsque, en 1936, il entra de front dans les problèmes de l'Allemagne contemporaine en publiant chez Plon *L'Évangile de la force, le visage de la jeunesse du III^e Reich*. « Une jeunesse se lève, écrivait-il, à laquelle le dynamisme nordique et plus encore le mythe de la nation tiendront lieu de religion. *Blut und Boden*, le sang et la terre, tel est le slogan qui résonne aux oreilles des jeunes. »

Et Robert d'Harcourt cite la presse allemande : « Quiconque nie la sainteté de la terre est un négateur de Dieu. Adolf Hitler est plus à nos yeux que le chancelier du Reich. Il est, en même temps que le Führer, le rédempteur du peuple allemand... Prends notre vie, Führer, prends-nous tout entiers. »

« Ces folies commandent le sérieux, commente Robert d'Harcourt. Gardons-nous d'en rire trop longtemps. On ne maintient pas sans risque une nation dans la frénésie... Sachons nous en souvenir. »

Ces lignes datent de 1935, mais c'est dès 1931 que Robert d'Harcourt a commencé à dénoncer publiquement les dangers du national-socialisme. De 1931 à 1940, au fur et à mesure de l'expansion du nazisme, il écrit de nombreux et vigoureux articles d'alarme dans *La Croix*, *L'Echo de Paris*, *L'Époque* et dans plusieurs revues comme *La Revue des Deux Mondes* et *Etudes*. Il a publié aussi chez Plon un ouvrage sur la persécution religieuse en Allemagne sous le titre *Catholiques d'Allemagne*.

**

En mai 1940, Robert d'Harcourt quitte précipitamment son appartement parisien. La Gestapo y fait une première perquisition dès le mois de juin. En juillet 1940, il retrouve à Vichy son fils aîné, Pierre, qui, en se faisant démolir, prend ses premiers contacts avec un service du 5^e Bureau décidé

à continuer la lutte contre les Allemands. Notre camarade Yvonne Pagniez avait pris ce même contact dès le mois de juin.

En février 1941, Robert d'Harcourt se cache quelque part dans Paris et écrit son premier tract clandestin intitulé *Lettre à la Jeunesse française*. C'est alors que se situe un incident extraordinaire, un incident qui eût mal fini pour tout autre que lui : la police allemande revint perquisitionner à son domicile, cette fois encore en son absence. En plus d'objets et de documents divers, elle s'empara d'une lourde valise fermée à clef, toute pleine de *Lettres à la Jeunesse française* fraîchement sorties de l'imprimerie. Robert d'Harcourt rentra chez lui par hasard aussitôt après la perquisition. Misant sur l'espoir que les policiers n'avaient pas encore ouvert sa valise, il se précipita à leur bureau et, faisant sonner très haut son titre de comte Robert d'Harcourt, il exigea de voir sur-le-champ l'officier responsable du service; il lui dit qu'il ne pouvait tolérer ce pillage, menaça d'en référer en haut lieu et réclama la restitution immédiate de tout ce qu'on lui avait pris. Il s'exprima avec tant d'autorité, de morgue et d'éclat qu'il obtint satisfaction. Contre toute vraisemblance, il repartit avec sa valise et les autres objets réclamés.

Robert d'Harcourt mène désormais une vie errante, à l'hôtel, chez l'un, chez l'autre, tantôt dans une zone, tantôt dans l'autre. En cet hiver 1941, il travaille habituellement chez sa sœur, M^{me} d'Argenson, rue Barbet-de-Jouy, dans une petite pièce au-dessus de la loge des concierges. C'est un endroit qu'il juge de tout repos. Aussi y accueille-t-il des aviateurs anglais et, en plus, un agent de l'I.S. avec lequel il installe dans l'enthousiasme un poste émetteur sur le toit.

Le 6 juin 1941, il a l'audace de faire, à Lyon, une conférence publique sur *Les fausses mystiques contemporaines*. « Hitler est un grand conquérant, mais il est surtout un grand pourisseur ». Cette conférence, il la témoigne de la redire en plein Paris le 28 juin.

Le 20 juillet, il apprend l'arrestation de son fils Pierre, grièvement blessé pendant qu'il détruisait les papiers qu'il portait sur lui. Du pavillon Quentin de l'hôpital de La Pitié où il est enfermé, Pierre d'Harcourt, encore incapable de marcher, imagine un plan d'évasion comme en eût conçu son père. Celui-ci est bientôt averti, réunit la somme nécessaire pour corrompre un gardien allemand apparemment disposé à déserter, mais le projet échoue de justesse à la suite d'une dénonciation.

Robert d'Harcourt continue d'écrire. Les longs tracts de 8 à 16 pages se succèdent : *Dignité française*, *Le Sens de la honte*, *Eclairs dans la nuit*, *Sanguis martyrum* (sur le martyre de la Pologne). Et jusqu'à la Libération, inlassablement, il informera, il dénoncera, il mettra en garde. C'est lui l'auteur principal, anonyme, des *Cahiers du Témoignage chrétien*. Il donne en outre de nombreux articles à des feuilles clandestines, dont *Défense de la France*. Vif, gai, dynamique, il était convaincu que le nazisme serait écrasé. Chacun venait retremper sa combativité auprès de lui, après les coups durs qui décimaient les rangs des résistants.

En juillet 1943, c'est son fils Charles qui est arrêté dans l'affaire de la librairie de la rue Bonaparte. Sa femme, Ghislaine d'Harcourt, travaille inlassablement aux colis pour les prisonniers avec Marie-Hélène Lefacheux et notre chère Marie-Louise Messéan.

**

Un an après la Libération, les deux fils de Robert d'Harcourt reviennent, épuisés, de Buchenwald. L'ancien prisonnier de la guerre de 1914, le germaniste qui fut pourtant en rapport avec des émigrés allemands et autrichiens et qui connut, dès 1933, la création de Dachau, mesure mieux encore l'abîme de bestialité organisé par le régime nazi pour ses ennemis. De nouveau, il publie les textes et les théories national-socialistes qui ont conduit au système des camps de concentration et aux massacres perpétrés à l'Est, tant sur les Juifs que sur les populations slaves. Dans un petit ouvrage destiné aux jeunes, *Le nazisme peint par lui-même* (1946), il reproduit longuement ces doctrines que l'on voit refleurir aujourd'hui : le nordisme, l'inégalité entre les races, les nécessités « biologiques » de la politique, l'élimination « naturelle » des faibles, etc. Le « temps du mépris » peut revenir, disait-il; n'oublions jamais que les crimes de l'hitlérisme correspondent à l'application effective de doctrines insensées qui ont fanatisé tout un peuple.

**

Robert d'Harcourt, l'ennemi irréductible du III^e Reich, ne peut être séparé de l'ami de l'Allemagne. Comme Edmond Michelet, comme André Bouloche, ce résistant va s'attacher à remettre en valeur la « bonne » Allemagne et contribuer à établir les nouvelles relations franco-allemandes sur des bases civilisées. Il écrit alors — et jusqu'à la fin de sa vie — d'innombrables articles sur les relations franco-allemandes dans des revues comme *La Revue de Paris*, *La Revue des Deux Mondes*, ainsi que plusieurs ouvrages, dont *Comment traiter l'Allemagne ? Visage de l'Allemagne actuelle*, *L'Allemagne d'Adenauer*, *Conrad Adenauer*. Au-delà des péripeties de la politique il demeure vigilant. Ainsi, en 1964, il écrit dans *La Revue des Deux Mondes* du 1^{er} juin un article intitulé *Le peuple allemand et le procès d'Auschwitz*. Comme nous l'avions relaté dans *Voix et Visages* à l'époque, Robert d'Harcourt s'interrogeait sur l'attitude pour le moins ambiguë de la presse allemande devant ces nouvelles révélations. Il continuait à suivre de près ce qu'il appelait « l'orgueil » germanique, c'est-à-dire la tendance de nos voisins à se considérer comme les seuls héritiers des sociétés germaniques ancestrales régies par la loi naturelle du plus fort.

Si Robert d'Harcourt était encore de ce monde, il serait comme nous profondément bouleversé et inquiet de voir à travers la presse que ces théories inégalitaires ne sont plus l'apanage des Germains, mais sont reprises en France par la « Nouvelle Droite », aux Etats-Unis par les historiens révisionnistes, en Angleterre par les successeurs du vieux parti nazi anglais. Nul doute que, de sa plume rapide et clairvoyante, il reprendrait la lutte avec nous.

Anise Postel-Vinay.

Chronique des livres

Hitler est-il mort? par Pierre Galante

L'envol coloré du drapeau nazi, le portrait d'Hitler brandissant la croix gammée, ruse possible de l'éditeur pour séduire une clientèle néo-fasciste, risquent malencontreusement de détourner du livre de Pierre Galante*.

Sous ce titre de Série noire se cache, non un simple épisode de la dernière guerre : « 20 juillet 1944 - Hitler est-il mort ? » mais une ample tragédie humaine : le débat des généraux allemands face au Führer, plus justement intitulé : « Du serment de fidélité » ou « Du meurtre politique ».

Tel le philtre qui, dans *Tristan et Yseult*, noue le drame de la passion, le serment symbolise ici le drame de la servitude militaire jadis évoqué par Vigny.

Les 38 ouvrages cités dans la bibliographie ont analysé toutes les implications de l'engagement prêté par l'armée le 2 août 1934 non pas au Reich, mais à Hitler.

Sur ce débat de dix ans entre la parole donnée et le respect des valeurs humaines, entre les droits de la patrie et ceux de l'humanité, entre l'honneur du soldat et celui de l'homme, un numéro spécial du journal *Das Parlament* apporte en 1952 la réponse des ecclésiastiques et des juristes, avant de brosser le portrait des conjurés et de rapporter leurs derniers messages.

Pierre Galante, lui, laisse parler les faits. Sa chronique des événements s'appuie sur les interviews de vingt-six témoins privilégiés, dont les proches de l'ambassadeur André François-Poncet, et, rares survivants de la tourmente, la dernière secrétaire d'Hitler et surtout le général Heusinger, chef de la section Opérations au Q.G. de l'armée de terre.

Le rideau se lève sur le serment aux flambeaux, à la mort d'Hindenburg. Avec le testament truqué, le cadre est en place, le piège est dressé. Dans les pages qui suivent, à la manière de Jouhandeau, se présentent événements insolites et personnages hauts en couleur. Dans son palais néo-mérovingien, en veste violette et collier d'émeraudes, Goering joue au train électrique avec l'ambassadeur de France, Hess atterrit à Glasgow, à Berchtesgaden Hitler s'attale devant les légumes préparés par son cuisinier, goûts par son médecin.

A petites touches pointillistes, en cinq, six, dix lignes, une suite d'anecdotes, de portraits, de dialogues, de bons mots, recréée l'atmosphère de l'époque et éclaire un point d'histoire : arrêt des forces allemandes devant Dunkerque, Moscou, Le Caire, minutage du 20 juillet 1944 à Rastenburg, à Berlin, à Paris.

Mais l'essentiel reste les brefs flashes successifs qui éclairent la psychologie des militaires de carrière confrontés à la mise en place, sous l'égide du chef à qui ils ont prêté serment, d'une « bande de gangsters ».

En poste à l'état-major, les plus avertis tentent vainement d'alerter un Occident incrédule. La vue bornée à leur province, d'autres, tels le général von Brauchitsch ou von Kluge, se laissent acheter par la fumée

de la gloire ou circonvenir par un proche. A travers la démission de Goerdeler, bourgmestre de Leipzig, la mise en place de quelques cercles d'opposants, les initiatives de Kleist, Beck, Canaris, le complot autour de Stauffenberg, l'histoire ici répond à un problème pratique : comment combattre un totalitarisme en place.

Peu à peu, malgré quelques actions individuelles comme celles d'Hans et Sophie Scholl à Munich, « banque, industrie, partis politiques, administration, Eglise, Wehrmacht » se sont laissés juguler. Dans l'armée, les deux branches de la tenaille : surveillance incessante de la Gestapo, scrupule militaire, entraînent hésitations, revirements. Deux voies, conclut un général allemand (page 239), s'ouvriraient au petit nombre d'officiers conscients de la situation. « Fidèles à leur serment, ils pouvaient essayer de conjurer le pire en donnant des conseils d'expérience... ou bien, s'écartant des règles de l'obéissance militaire, ils devraient recourir à la violence contre leur chef suprême. Mais, si l'officier va contre toute discipline, comment l'exiger de ses subordonnés ?... » Prendre cette décision, la poursuivre jusqu'à la dégradation ignominieuse et à la mort réclame, confortées par l'amitié, les lumières de l'intelligence, la solidité du caractère, mais surtout, fruit de l'éducation familiale, corporative ou religieuse, le respect de la personne humaine.

De dérobade en coups d'audace ou complots, sous nos yeux, la conjuration naît, selon le mot d'Ernst Jünger, « de la seule substance morale » et s'abîme dans des aléas authentifiés par une annexe qui regroupe cartes, plans, dépositions.

Ante choisi « le devoir de résistance », ces officiers, pour sauver leur honneur et celui de l'armée, retrouvent la réponse de Montesquieu : « Si je savais quelque chose utile à ma patrie... et préjudiciable au genre humain, je (le) regarderais comme un crime », et en tirent, avec de Moltke, un enseignement moral et politique : « L'avenir de l'Europe serait moins un problème de frontières et de soldats... que de valorisation de l'homme. »

Cette page d'histoire, cependant, laisse un goût de cendres. Certes, parallèlement à la crise de conscience des conjurés, le droit international progresse. Avant même la constitution du Tribunal de Nuremberg, dès novembre 1944, pour le manuel de campagne américain comme pour le manuel militaire anglais, l'obéissance aux supérieurs n'entraîne plus l'exemption de responsabilités « si l'ordre est contraire à la morale humaine ». Paradoxalement, pour exécuter des aviateurs alliés, Goebbels avait déjà avancé le même raisonnement.

Ainsi, face aux forces conjuguées de la terreur, de la passivité, de l'aveuglement, l'échec sanglant des différentes conjurations rappelle — et c'est là l'intérêt du livre — combien reste précaire cette conquête des droits de l'homme et avec quelle vigilance chacun de nous se doit d'en être le gardien.

M.S. Binetruy.

Le cas Wallenberg, par Jacques Derogy

Le livre* que Jacques Derogy a consacré au cas Wallenberg me tient à cœur car il jette un éclairage, certes incomplet, mais inoubliable sur des scènes que toutes celles d'entre nous présentes à Ravensbrück en octobre 1944 ont en mémoire.

Jamais nous n'avions vu se presser aux portes aussi long convoi que celui des juives hongroises, plus minables, plus épuisées que les autres, chancelantes sous le poids de baluchons ou de valises, tenant par la main leurs enfants, certaines portant manteau de fourrure, quelques-unes tirant une chèvre. Ces femmes furent parquées pour la plupart sous la « tente » dans des conditions bien pires encore que les nôtres à l'époque.

Nous ignorions tout de la façon dont elles avaient été rassemblées, puis déportées, et nombreuses sont celles qui ignorent aujourd'hui encore comment Eichmann s'acharna sur les juifs hongrois, les derniers à être touchés par la « solution finale ». Car, sous le joug du régent Horthy, la Hongrie resta jusqu'en mars 1944 l'un des derniers alliés de l'Axe, et paradoxalement ses juifs étaient protégés contre la déportation par l'antisémitisme du régime.

Jacques Derogy retrace le déroulement des différentes opérations qui aboutirent à l'anéantissement de 437 000 juifs en dix semaines, sur les 787 000 recensés que comptait alors la Hongrie élargie de territoires annexés. Avec un égal souci de sobriété — et c'est la deuxième face du livre — l'auteur rapporte les efforts extra-

ordinaires pour sauver la communauté juive de Budapest, intacte en juillet 1944, d'un jeune Suédois, Raoul Wallenberg, dont le nom mérite d'entrer non seulement dans l'histoire mais dans la légende. Face à la détermination d'Eichmann d'exterminer les 350 000 survivants de la capitale hongroise, Raoul Wallenberg prit tous les risques.

Le récit s'appuie sur les documents réunis par Fred Kupferman et Ariane Misrahi : il appartient aux spécialistes d'en apprécier le poids relatif. L'ouvrage évoque comment sont liés les derniers jours du régent, la prise absolue du pouvoir par les Croix Fléchées, avides de massacres, la conquête de la ville par les Soviétiques. Cet entrelacs de faits historiques trente-six ans après suscite en moi une douleur toujours neuve, une colère peut-être encore plus violente d'être éloignée d'une action que j'aurais voulu plus engagée, plus efficace.

Le livre évoque également au jour le jour, sur tous les terrains et sous toutes ses formes l'action de Raoul Wallenberg.

Lorsque des organisations juives américaines et d'autres instances ont cherché en Suède une personnalité neutre susceptible de négocier avec les autorités nazies pour sauver quelques-uns de leurs coreligionnaires, Raoul Wallenberg se porte volontaire et part pour la Hongrie.

A Budapest, il rassemble autour de lui des membres d'autres ambassades neutres (Portugal, Saint-Siège, San Salvador, Suisse) qui délivrent des passeports de complaisance et, à son instigation, placent sous drapeau neutre des maisons pour les abri-

* Paris Match-Plon éditeurs.

* Editions Ramsay, 1980.

ter. Il participe parallèlement aux négociations de rachat de juifs contre camions, devant avoir raison — ce qui n'était pas le moins difficile — de l'opposition des Anglais, peu désireux d'accueillir des rescapés et plus préoccupés d'une brèche dans leur blocus que du sort de victimes supplémentaires.

Raoul Wallenberg luttera jusqu'aux dernières minutes contre l'appareil mis en place par Eichmann, puis ira demander aux Russes, peu avant la chute de Budapest durement obtenue, de hâter leur offensive pour éviter les ultimes rafles. La prise de contact qu'il avait proposée dès le 14 janvier aura lieu le 17, après la libération du ghetto international qu'il avait constitué.

Sous escorte de motocyclistes soviétiques dont Raoul Wallenberg relève qu'il ne sait pas « s'ils sont chargés de me protéger ou de me surveiller », il part pour le quartier général de Malinovski. Le silence se referme alors sur lui : il ne sera pas libéré quelques semaines plus tard comme les autres diplomates neutres arrêtés à la même époque, et son arrestation même sera niée par les Soviets jusqu'en 1947. Les multiples démarches de la famille Wallenberg et du gouvernement suédois restent vaines. Mais, à partir de 1952, un grand nombre de détenus de différentes nationalités, condamnés en U.R.S.S. pour crimes de guerre, sont libérés et affirment avec force précisions avoir vu et connu le diplomate suédois; de plus, cinq prisonniers libérés de Lefortovo déclarent avoir pu correspondre avec lui par la frappe murale des prisons. En février 1957, à la suite de nouvelles demandes appuyées sur ces témoignages, l'ambassadeur de Suède à Moscou reçoit une note d'information annonçant que le prisonnier Wallenberg est mort, de mort naturelle, subitement dans sa cellule de Lefortovo le 17 juillet 1947. Son corps aurait été brûlé, sans autopsie...

Depuis, et jusqu'en 1979, date de la mise sous presse de ce livre, différents prisonniers libérés ont déclaré avoir eu connaissance d'un prisonnier suédois du nom de Wallenberg.

1945-1979, dans d'autres prisons que celles par lesquelles nous sommes passées, cela donne le vertige ! Trente-six fois douze mois, trente-six fois 365 jours, pouvons-nous imaginer ce que cela représente ?

Mais nous pouvons nous souvenir de ce qu'a fait Raoul Wallenberg pour des dizaines de milliers d'hommes, des dizaines de milliers de femmes, juifs hongrois, auxquels ne l'unissaient ni les liens du sang ni ceux de la religion, mais seule la volonté de s'opposer à des crimes contre l'humanité. Oui, à nous le devoir de nous souvenir.

Denise Vernay.

Complots contre la démocratie par M.-J. Chombart de Lauwe

Dans une plaquette parue au printemps dernier à la F.N.D.I.R.P., notre camarade Marijo a décrit les étapes de la résurgence du nazisme en France et dans le monde, depuis les premières réapparitions des thèses racistes dans quelques feuilles ronéotypées jusqu'aux journaux et livres qui paraissent aujourd'hui. Entre les premières

Le décret *Nacht und Nebel*

Deux ouvrages récents permettent de faire le point avec précision sur le décret *Nacht und Nebel*, le texte le plus terrifiant de l'arsenal de la répression nazie pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Traduit en français par les soins de l'Association de la Déportation Nuit et Brouillard, le livre de deux historiens polonais, Karol Jonca et Alfred Konieczny, est le fruit de nombreuses années de recherches, d'enquêtes et de collectes de documents dans les bureaux allemands. Sa précision et sa richesse en font un ouvrage de documentation précieux et bouleversant sur ce que fut le décret N.N.

L'abbé de la Martinière, jeune résistant arrêté en mai 1942, transféré de prison en prison à travers la France et l'Allemagne sans qu'il sache jamais le sort qui l'attend ni le sens de ce sigle N.N. qui semble définir la catégorie à laquelle il appartient, échoue finalement, meurtri mais vivant, au camp de Dachau. Témoin et historien, il s'emploie dès son retour à la recherche passionnée mais rigoureuse de la genèse de la rédaction et de l'application de ce fameux décret N.N. Le premier volume de ses travaux traite du décret lui-même et des procédures d'application. Il est garant de la qualité des volumes qui suivront.

Nous allons essayer, à la lumière de ces deux ouvrages, d'expliquer ici ce décret N.N. Pour en comprendre l'élaboration et l'application, il faut se replacer au début de la Deuxième Guerre mondiale.

Le gouvernement nazi avait prévu dès 1939 l'administration des territoires occupés par les futures victoires de l'armée allemande. En Europe orientale, l'occupation militaire se doublait de la présence des polices civiles et politiques, et les mesures raciales expliquent que la répression prit tout de suite un caractère impitoyable, collectif et arbitraire. En Europe de l'Ouest, l'administration des territoires occupés était prévue pour être uniquement militaire. En 1940, des Oberfeldkommandanturen (quatre pour la France, basées à Saint-Germain, Angoulême, Angers et Paris) avec décentralisation départementale sont mises en place, les pouvoirs étant exercés par la Feldpolice et la Feldgendarmerie, et le pouvoir judiciaire par les cours militaires.

Dans la pratique, au début, les militaires s'accommodent mal de longues enquêtes et préfèrent les exécutions rapides, les prises d'otages et les amendes collectives. La publicité donnée aux jugements (quelquefois publics, toujours avec avocat), puis aux exécutions fit des condamnés, dont les noms étaient abondamment publiés et connus, des héros et des martyrs, tandis que les mou-

violences et les attentats de plus en plus odieux dirigés contre les juifs, on assiste à un crescendo inquiétant.

Au prix d'un gros travail de recherche, l'auteur retrace l'histoire des organisations dont le but avoué est de justifier les idéaux du nazisme ainsi que des mouvements et des hommes qui suscitent les courants fascisants ou qui les entretiennent, parfois sans se rendre compte de la gravité de leur action. Un document à conserver.

vements de résistance et les réseaux de renseignements s'organisaient, nullement démantelés par les arrestations ponctuelles opérées par les services de l'armée. Leur recrutement, à cause même de l'éclat des exécutions, s'en trouvait facilité.

Petit à petit, la police civile et politique, c'est-à-dire la Gestapo, s'étoffe dans les pays de l'Europe de l'Ouest, forte de la confiance et de l'appui d'Hitler. A Paris, Knochen et Carl Obert remplacent, pour la chasse aux résistants, Stulpnagel, plus ou moins cantonné dans ses fonctions militaires. Il semble que, dès le mois d'août 1941, les chefs militaires et ceux de la police aient eu avec Hitler des conférences sur les moyens les plus énergiques pour abattre les mouvements dirigés contre la puissance occupante. Hitler, au cours d'une entrevue avec le Feldmaréchal Keitel, donne l'idée de ce décret connu sous le nom de *Nacht und Nebel*. Il paraît certain que l'idée est d'Hitler tant Keitel prendra de précautions pour le présenter à l'armée et aux tribunaux, ce qu'il confirmera sans cesse à son procès après la guerre.

Pour Hitler, il ne fait aucun doute que les tribunaux militaires, par leur répression publique, font des héros et des martyrs (il est hanté par le souvenir d'Edith Cavell) et accroissent la résistance contre le Reich. Pour frapper les esprits, il faut — dit-il — des moyens nouveaux, d'où le projet : on ne jugera en pays occupé que les accusés pour qui procédure, jugement et exécution peuvent être expéditifs. Pour les autres, on les transportera en Allemagne sans préciser de destination, pour des jugements, des condamnations et des exécutions ultérieures tenues secrètes. En somme, c'est la disparition au-delà des frontières du pays d'origine sans que quiconque soit averti, « dans la nuit et le brouillard ».

La proposition, chaudement applaudie par la police, est transmise aux juristes par Keitel, aussi réticent que la plupart des chefs militaires, pour la rédaction du texte et des décrets d'application.

Les trois textes d'application du décret sont prêts et signés par Keitel le 12 décembre 1941 :

— ils affirment d'abord : « la volonté longuement réfléchie du Führer »;

— ils précisent ensuite les actes qui relèvent de cette procédure (en réalité tout acte, réel ou supposé, de résistance, toute appartenance, supposée ou réelle, au parti communiste);

— ils définissent les conditions du jugement par des tribunaux militaires uniquement informés par l'enquête de police;

— ils obligent au maximum de diligence, de sévérité, au huis-clos absolu, à l'exécution rapide du verdict.

En octobre 1942, une série d'aménagements du décret soulignant la méfiance d'Hitler pour les tribunaux militaires aboutit à leur dessaisissement par des tribunaux civils (tribunaux spéciaux et tribunaux du peuple créés les uns et les autres en 1934 par Hitler qui en nomme les membres).

Donc, au mépris de tout droit international, des tribunaux civils allemands vont être appelés à juger des citoyens non alle-

mands pour des infractions à un code militaire allemand, infractions commises hors d'Allemagne dans les pays des inculpés.

Ainsi mise en place, cette procédure fonctionnera jusqu'aux premier mois de

1945. Ses résultats atteignent un seuil d'horreur dont malheureusement peu de survivants peuvent témoigner.

Lucie Aubrac,
agrégée de l'Université.

Benjamin Hugo Feetham, petit-fils de notre camarade Denise Mc Adam Clark (Bella), le 2 août 1981.

Elodie, petite-fille de notre camarade Nelly Prat, le 17 août 1981.

Ils n'ont pas oublié leurs sauveteurs

Le 21 juin dernier, à Londres, dans la crypte de St Clement Danes, l'église de la Royal Air Force, une plaque en bronze a été posée pour rendre hommage au courage des hommes et des femmes qui sauveront des pilotes alliés pendant la guerre de 1939-45.

Cette plaque a été sculptée par Elizabeth Lucas Harrison, secrétaire générale de la Royal Air Force Escaping Society à qui l'on doit cette initiative et qui fut fondée en 1945 afin de maintenir le contact avec les milliers de patriotes français, italiens, belges, hollandais, danois, luxembourgeois, norvégiens, polonais et grecs, qui sans souci de leur sécurité et de celle de leur famille, ont caché des pilotes britanniques et leur ont permis de regagner leur pays. On estime à environ 30 000 le nombre de ceux qui l'ont payé de leur vie, auxquels s'ajoutent de nombreux déportés.

Avec une équipe très réduite et sans aucune subvention, la RAF Escaping Society reste en contact avec les survivants. Elle aide même financièrement — et discrètement — ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Quant aux pilotes sauvés et rapatriés, il y en eut, rien qu'en Europe, exactement 2 803. Au moment où certains écrivains ont tendance à minimiser le rôle de la Résistance, il est bon de s'en souvenir. La vie d'un pilote était d'autant plus précieuse



Retrouvailles

qu'il fallait des mois pour en former un et que le sort de la guerre en dépendait pour une grande part.

(D'après un article d'Helen Long dans le magazine britannique *The Lady*)

L'A.D.I.R. était présente...

aux cérémonies du 37^e anniversaire de la Libération de Paris, en particulier :

— le matin du 25 août à la gare de l'Est devant la plaque commémorant le départ des déportés;

— le soir à 18 heures, place du 25 août 1944, au monument du maréchal Leclerc;

— à 18 h 40, place du 18 juin 1940 pour commémorer la reddition des troupes allemandes au général Leclerc.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

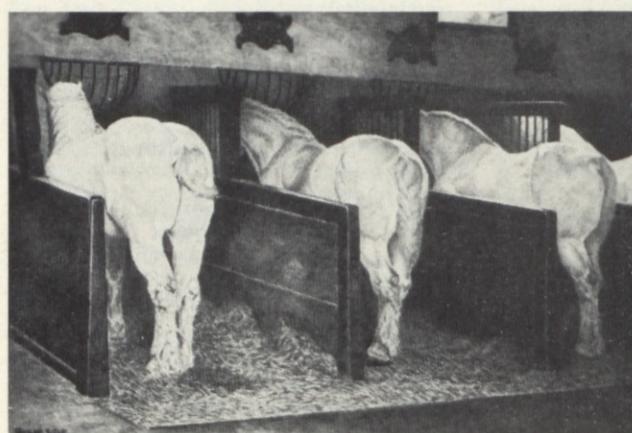
Frédéric Penel, petit-fils de notre secrétaire générale Suzanne Hugounenq, le 24 septembre 1981.

Yannick, petit-fils de notre camarade Odette Girodroux-Lavigne. Eulmont, 4 juin 1981.

RECHERCHE

Au cas où une de nos camarades, déportée à Koenigsberg - sur - Oder, y aurait rencontré une jeune femme nommée Micheline Garnier, qu'elle veuille bien le faire savoir à l'A.D.I.R.

Ci-contre, chevaux du Haras de Cluny dessinés par notre camarade André Guesde, qui a obtenu récemment la Médaille d'or du Salon des Artistes français, section Dessin 1981.



MARIAGES

Jean-Louis, fils de notre camarade Andrée Pick, a épousé Johanne Delporte. Roubaix, 13 décembre 1980; et son frère Thierry a épousé Catherine Delahoutre. Roubaix, 2 mai 1981.

Philippe Kelley, fils de notre camarade Jacotte Bordelet, a épousé Nathalie Saillard. Paris, 26 septembre 1981.

DÉCÈS

Notre camarade Marguerite Billard, ancienne déléguée de l'A.D.I.R. pour la Section parisienne, a perdu son mari. Paris, 28 août 1981.

Notre camarade Rose Baronne est décédée. Bordeaux, 12 juin 1981.

Notre camarade Irène Bloncourt, née Ottelard, est décédée. Lé Plessis-Robinson, 27 août 1981.

Notre camarade Emma Chassaing est décédée. Clermont-Ferrand, juin 1981.

Notre camarade Marcelle Chebroux, mère d'Olga Folgoas, est décédée le 20 mars 1981.

Notre camarade Paule Cayotte, déléguée de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges, est décédée. Nancy, 15 juin 1981.

François Elie est décédé. C'était le fils de notre camarade Françoise Elie, déléguée de l'Ille-et-Vilaine, disparue en 1968. Amiens, 2 décembre 1981.

Notre camarade Fabienne Féry est décédée le 18 septembre 1981.

Notre camarade Françoise Flageolet est décédée. Paris, mai 1981.

Notre camarade Yvette Kohler a perdu son beau-frère. Orléans, 7 juin 1981.

Notre camarade Jeanne Lardry, appelée Lardrychette à Ravensbrück, a perdu son fils. Montceau-les-Mines, septembre 1981.

Notre camarade Madeleine Larose est décédée. Paris, 30 août 1981.

Notre camarade Clémie Michel est décédée. Paris, 10 août 1981.

Notre camarade Conchita Ramos a perdu son beau-père. Toulouse, 24 juin 1981.

Sunny Sandoe, que certaines d'entre nous ont connue à Ravensbrück, est décédée en juin 1981. De nationalité danoise, elle vivait à Paris et rendit de grands services à la Résistance. Rentrée au Danemark après sa déportation, elle y fut décorée de la Légion d'Honneur par l'ambassadeur de France Christian Fouchet.

Notre camarade Aricie Sutra est décédée. Port-Massa, 25 mai 1981.

Notre camarade Jeanne Wurtz est décédée. Colmar, 19 juin 1981.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739

GROU-RADENEZ & JOLY, IMPRIMEURS - PARIS 6